

Nombre de membres du Bureau :  
- en exercice : 21  
- membres présents : 20  
- suffrages exprimés : 20  
- pour : 20

**DÉLIBÉRATION n° B2023/035**

**L'an deux mille vingt-trois, le 6 mars à 18h30, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO. Monsieur Alain PIASER a été désigné secrétaire de séance.**

**Présents :** Bernard PLANO, Philippe SOLAZ, Catherine CORREGE, Alain PIASER, Joëlle ABADIE, Valérie DUPLAN, Roger LACOME, Nicolas TOURON, Céline CASSAGNEAU, André RECURT, Ludovic PONTICO, Serge SOHIER, Régine SARRAT, Albert BEGUE, Christiane ROTGE, Laurent LAGES, Francis ESCUDE, Didier FAVARO, Martine LABAT et Jean-Bernard COLOMES

**Absent excusé :** Maurice LOUDET

**Objet : Ressources Humaines : Modification poste de Gestionnaire des activités au Moulin des Baronnies**

Par délibération du 1<sup>er</sup> juillet 2022, un poste de Gestionnaire des activités tourisme, sports et loisirs au Moulin des Baronnies a été créé sur le grade d'adjoint du patrimoine. Un appel à candidatures a été lancé. Après étude des candidatures reçues, le jury de recrutement a décidé de retenir une candidate, fonctionnaire d'Etat, qui peut être recrutée par voie de détachement sur un grade équivalent à celui qu'elle détient.

Monsieur le Président propose de modifier la délibération n°2022-100B en modifiant le grade de recrutement du Gestionnaire au Moulin des Baronnies afin de pouvoir recruter cette personne sur le cadre d'emploi de Rédacteur, au grade de Rédacteur principal de 2<sup>e</sup> classe, qui correspond aux fonctions qui seront confiées à l'agent : développement d'activités, mise en place de projet de valorisation du site, gestion administrative et comptable.

Monsieur le Président demande de l'autoriser à lancer toutes les démarches nécessaires pour finaliser ce recrutement au 15 mai 2023.

**LE BUREAU**

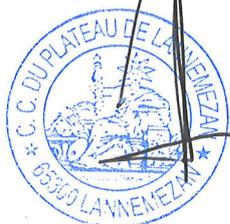
Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées,

**DECIDE**

- De créer, l'emploi permanent de Gestionnaire des activités au Moulin des Baronnies sur le grade de rédacteur principal de 2e classe, du cadre d'emplois des rédacteurs, à raison de 35/35 heures par semaine, et de modifier la délibération n°B2022/100

- D'autoriser Monsieur le Président à entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces utiles à l'effet d'exécuter la présente délibération.

Le Président  
Bernard PLANO



Le secrétaire de séance  
Alain PIASER



Affichée le **13 MARS 2023**  
Publiée le **13 MARS 2023**

Accusé de réception en préfecture  
065-200070787-20230306-2023-035B-DE  
Date de télétransmission : 13/03/2023  
Date de réception préfecture : 13/03/2023